



**HAL**  
open science

## Grade Master - Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02029648

**HAL Id: hceres-02029648**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029648v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Grade master Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formation : Santé

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

Un référentiel de compétences est développé par l'unité de formation et de recherche (UFR) d'odontologie à partir de ceux proposés au niveau canadien et européen. Il comporte six compétences attendues à la fin du diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques (DFASO) : développer un esprit scientifique ; pratiquer la démarche diagnostique ; établir un projet thérapeutique ; mettre en œuvre la thérapeutique et assurer le suivi du patient ; communication et collaboration ; agir en acteur de santé responsable. Le niveau des compétences professionnelles attendues est attesté par la validation du DFASO deuxième année (DFASO2) et du certificat de synthèse clinique et thérapeutique (CSCT).

Le cursus est organisé en quatre semestres, axés sur la réalisation de stages hospitaliers. Il existe un parcours personnalisé dit « parcours d'excellence » qui a pour but de favoriser l'accès à la formation à la recherche et à la préparation à l'internat.

La formation a lieu à la fois à la faculté d'odontologie (Campus Timone) et au sein du pôle d'odontologie de l'Assistance publique-Hôpitaux de Marseille (Hôpital de la Timone).

## Analyse

### Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les compétences attendues en fin de DFASO sont basées sur un référentiel « métier » développé par l'UFR d'odontologie. Toutefois, l'information des étudiants sur les compétences attendues pour valider chaque année pourrait être améliorée et les objectifs pédagogiques des stages mieux définis.

Le cursus paraît bien organisé en quatre semestres, axés sur la réalisation de stages hospitaliers dont le volume horaire est important (450 heures par semestre dans le service d'odontologie). L'encadrement est réalisé par les chirurgiens-dentistes enseignants-chercheurs-praticiens hospitaliers. L'organisation pratique du stage et l'évaluation de celui-ci est bien décrite dans le document fourni aux étudiants. Il est cependant regrettable que ce document ne comprenne pas les objectifs du stage et les compétences à acquérir. Un dispositif de dépistage et de suivi des étudiants en difficulté lors des stages pourrait être envisagé. Le volume horaire d'enseignement théorique est également important (792 heures en DFASO première année (DFASO 1) et 384 heures en DFASO 2). D'une façon globale, le nombre d'heures d'enseignement apparaît déséquilibré entre DFASO 1 (1513 heures) et DFASO 2 (1325 heures).

Concernant l'acquisition de compétences transversales, le document ne précise pas combien d'étudiants ont suivi le parcours dit « d'excellence ». Il aurait également été souhaitable de présenter le pourcentage d'étudiants ayant validé un master ainsi que le taux de réussite au concours de l'internat pour les étudiants ayant suivi (ou non) le parcours personnalisé dit « d'excellence ».

L'offre d'unités d'enseignement (UE) « libre », hors UE de master, semble réduite avec quatre UE libres proposées en DFASO 1 et cinq en DFASO2. De plus, il existe une limitation importante du nombre de places proposées (seulement 14 pour l'UE « procédures cliniques » par exemple).

La mutualisation d'UE est très faible car seules les UE de master sont mutualisées avec l'UFR de médecine.

|  |
|--|
| <p>Les possibilités offertes aux étudiants pour acquérir des compétences complémentaires concernent l'anglais (mais le volume horaire proposé paraît peu important), et un enseignement d'informatique au travers du référentiel « certificat informatique et internet (C2i) niveau 2, métiers de la santé ». Il est cependant regrettable que la certification ne fasse pas partie des objectifs poursuivis.</p>  |
| <p><b>Positionnement dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel</b></p>   |
| <p>L'UFR d'odontologie fait partie du secteur santé d'Aix Marseille Université (AMU), au côté des UFR de médecine, pharmacie et de l'école universitaire de maïeutique. Elle fait partie des deux UFR de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) avec l'UFR de Nice. Elle a donc toute sa place dans la carte régionale.</p> <p>Les enseignants de l'UFR d'odontologie apparaissent très impliqués au sein de plusieurs laboratoires de recherche. De plus, depuis 2012, neuf odontologistes ont obtenu un diplôme de master et cinq d'entre eux poursuivent une thèse d'université.</p> <p>Aucun lien pédagogique n'est établi avec d'autres établissements pour le deuxième cycle des études en sciences odontologiques. Toutefois, l'UFR d'odontologie participe aux enseignements du master <i>Sciences techniques et santé</i> porté par la faculté des sciences du sport de Marseille et une collaboration ancienne lie l'UFR d'odontologie et l'école d'ingénieur universitaire Polytech d'AMU.</p> <p>Il n'apparaît aucune politique de partenariat internationale. La raison invoquée dans le document est la spécificité du cursus. Toutefois l'ouverture vers l'international pourrait faire l'objet d'une politique d'établissement globale. Les conventions pourraient s'étendre au troisième cycle court pour laquelle des mobilités sont plus facilement envisageables.</p> <p>Rien n'est mentionné dans le document fourni sur les échanges internationaux d'étudiants ou d'enseignants.</p> |
| <p><b>Insertion professionnelle et poursuite d'études</b></p>  |
| <p>Le taux de réussite est très élevé (entre 80 et 91 %).</p> <p>Tous les étudiants poursuivent en troisième cycle. Il est cependant regrettable que le document ne précise pas la proportion d'étudiants s'orientant vers un troisième cycle court ou vers un troisième cycle long conduisant à un diplôme d'études spécialisées (DES).</p> <p>Aucun étudiant ayant validé le DFASO ne s'est réorienté.</p>   |
| <p><b>Pilotage de la formation</b></p>   |
| <p>Il est regrettable que le document fourni ne donne pas plus de précisions sur la constitution des équipes pédagogiques hormis la responsabilité des sous-sections cliniques.</p> <p>La gestion administrative de la formation est assurée par quatre agents, qui ont également un rôle d'accompagnement auprès des étudiants.</p> <p>Le conseil de l'UFR assure le rôle de conseil de perfectionnement qui est actuellement en cours de constitution.</p> <p>Une évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée depuis 2014. Elle porte sur des thématiques générales. Il serait souhaitable que cette évaluation soit étendue à chaque unité d'enseignement ainsi qu'aux stages cliniques.</p>  |
| <p><b>Bilan des effectifs et du suivi des étudiants</b></p>  |
| <p>En DFASO 1, le nombre d'étudiants validant l'année au cours des quatre dernières années est élevé et stable dans le temps (entre 80 et 90 %).</p> <p>En DFASO 2, le nombre d'étudiants validant l'année semble avoir diminué au cours des quatre années présentées. Ainsi le taux de validation du diplôme est passé de 91 % pour l'année 2011/2012 à 71 % pour l'année 2015/2016. L'examen national classant pour les trois spécialités d'internat a lieu à la fin de la DFASO2. Il est regrettable que le document ne présente pas les taux de succès des étudiants. De ce fait, le suivi des étudiants est imparfait.</p> <p>Aucun étudiant n'a quitté la formation ou s'est réorienté.</p>  |

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Développement d'un référentiel de compétences avec une structuration des UE adaptée à ce référentiel.
- Proposition d'un parcours personnalisé bien identifié permettant un accès à formation à la recherche et à la préparation au concours de l'internat.
- Nombre important d'heures de stage au sein du service d'odontologie.

### Points faibles :

- Absence d'évaluation des stages par les étudiants.
- Absence de conseil de perfectionnement.

### Avis global et recommandations :

La formation présentée apparaît en adéquation avec les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation. L'utilisation d'un référentiel de compétences métier montre la volonté de mise en place d'une approche par compétence de la formation mais celle-ci ne semble pas encore complètement mise en pratique. Pourtant, elle pourrait prendre tous son sens lors des stages cliniques. La mise en place d'un conseil de perfectionnement et une évaluation des stages par les étudiants pourraient permettre un pilotage plus efficace de la formation.

Par ailleurs, la définition du parcours personnalisé « d'excellence » ainsi que les résultats de ce parcours du point de vue du concours de l'internat et de la formation à la recherche mériteraient d'être précisées.

# Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
HCERES  
Directeur du Département d'Évaluation des  
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation  
des experts HCERES sur les formations  
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS  
Tél : 04 42 17 27 31  
[nathalie.almeras@univ-amu.fr](mailto:nathalie.almeras@univ-amu.fr)

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

**Yvon Berland**



# **Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)**

DFA

---

**N° du rapport HCERES :**  
419840

**Intitulé de la formation :**  
Diplôme de Formation  
Approfondie en Sciences  
Odontologiques (DFASO)

**Avril 2017**

## Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Nous vous invitons à supprimer les lignes inutiles, ainsi que le présent paragraphe, pour que le texte de réponse apparaisse en premier lieu.

| Présentation de la formation        |                    |
|-------------------------------------|--------------------|
| <b>Présentation de la formation</b> | Pas de commentaire |

| Analyse   |  |
|---|--|
| <b>Objectifs de la formation et modalités pédagogiques</b>                          | <p>Les étudiants sont informés des compétences attendues en fin de formation. Cependant le développement de l'approche compétence dans notre cursus est en cours. Nous souhaitons le finaliser avant de communiquer avec les étudiants sur les compétences définies à Marseille et sur leur construction et leur évaluation.</p> <p>Il nous est apparu important de proposer un enseignement permettant de développer les compétences figurant dans le référentiel du C2I niveau2 métiers de la santé. Cependant la certification ne présente qu'un faible intérêt pour des professionnels très majoritairement libéraux (95% des odontologistes sont libéraux).</p>   |
| <b>Positionnement dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel</b> | Des mobilités sont proposées en effet au cours du troisième cycle court. Elles ne concernent que 4 ou 5 étudiants par an. En effet, dès cette 6 <sup>ème</sup> année, les étudiants ont la possibilité d'exercer comme étudiant adjoint dans des cabinets libéraux (en dehors de leurs obligations hospitalo-universitaires). Ceci réduit l'intérêt que présentent ces mobilités pour la plupart d'entre eux.  |
| <b>Pilotage de la formation</b>   | L'UFR est partie prenante, depuis 2014, de l'évaluation des formations et des enseignements, organisée par l'université dans le cadre du CIPE. Compte tenu de la taille de l'université, il est impossible matériellement d'évaluer chaque année toutes les formations et tous les enseignements. C'est pourquoi nous évaluons chaque année les formations (DFGAO1 et 2) et environ 3 UEs de chaque formation par semestre. Les stages cliniques ont été évalués. Cependant, la charte de l'université garantit la confidentialité des résultats des évaluations des enseignements. Ceux-ci ne peuvent donc pas être communiqués. Mais cette charte est en cours d'évolution afin de permettre un meilleur pilotage. |

|  |   |
|--|---|
| <b>Bilan des effectifs et du suivi des étudiants</b> | <p>Il n'y a pas d'examen classant national en odontologie (comme en pharmacie). Le concours de l'internant ne permet qu'à environ 10 % des étudiants de DFASO2 d'obtenir un poste d'interne dans un des trois DES disponibles. L'intérêt des DES en odontologie est assez restreint hormis pour la spécialité « orthopédie dento-faciale ». Dans ces conditions, le taux de réussite au concours ne présente pas le même intérêt pour l'évaluation de la formation que l'ECN en médecine.</p> |
|--|---|



| <b>Conclusion de l'évaluation</b>     |  |
|---------------------------------------|--|
| <b>Points forts</b>                   | Pas de commentaire.  |
| <b>Points faibles</b>                 | Le conseil de perfectionnement est en cours de mise en place. Celle-ci sera effective à la rentrée 2017. |
| <b>Avis global et recommandations</b> | Pas de commentaire.  |